

CONTENU

<i>Action de Nouvel An et réduction d'impôt</i>	<i>p. 1</i>
<i>Aperçu du capital et du portefeuille</i>	<i>p. 2</i>
<i>Nouvelles de partenaires</i>	<i>p. 3</i>
<i>Nouvelles brèves et résultats de l'enquête « dividende »</i>	<i>p. 4</i>

Un cadeau du fisc?!

Dans la loi-programme qui devrait être signée en cette fin décembre 2009 par le Parlement, devrait être reprise la loi concernant la réduction d'impôt pour les investissements dans des fonds agréés de développement pour la microfinance.

Cette **réduction d'impôt** prévue est égale à **5%** des versements réalisés. Concrètement, cela signifie que si vous souscrivez, à partir du 1er janvier 2010, par exemple à 1.000 euro d'actions Alterfin, vous aurez droit à une réduction d'impôt de 50 euro. Attention, certaines conditions doivent toutefois être remplies:

- 1) Les sommes versées doivent s'élever à minimum **250 euro**.
- 2) La réduction d'impôt est **plafonnée à 290 euro**, ce qui correspond pour Alterfin à un investissement de **5.812,50 euro**.
- 3) Sauf en cas de décès, les actions doivent rester en possession du souscripteur pour une période ininterrompue de **minimum 5 ans**.
- 4) Chaque conjoint a droit à la réduction d'impôt totale si les actions sont inscrites en son nom personnel.
- 5) Alterfin doit être reconnue en tant que **fonds de développement**; nous partons du principe que cela sera le cas, mais c'est finalement au gouvernement d'en décider.

Pour être informé de l'actualité de cette loi, veuillez consulter régulièrement notre site www.alterfin.be

Action de Nouvel An 2010: Investir et lutter contre la pauvreté...avec un avantage fiscal?!

Alterfin prouve depuis maintenant 15 ans qu'il est possible de donner une chance aux petits paysans et micro-entrepreneurs du Sud. Grâce à un crédit, ils peuvent développer leur propre activité et ainsi générer un revenu qui leur permet de se construire une existence plus humaine.

Alterfin a pu en outre, grâce à une gestion prudente et bien pensée, maintenir la valeur de ses actions, même en temps de crise. Alterfin octroie aussi annuellement un dividende depuis 2001.

De bonnes raisons donc pour participer à l'Action de Nouvel An d'Alterfin !

Pour toute souscription à une série de 10 actions (€ 625), vous recevrez soit un bon de € 5 des Magasins du Monde Oxfam, soit un CD de la série de Musique du Monde au choix.

Et en plus, par tranche de 40 actions souscrites (€ 2.500), vous avez droit au choix à un bon de € 20 des Magasins du Monde Oxfam, ou à un exemplaire du livre 'Speechless', qui raconte l'histoire du monde du Big Bang au réchauffement climatique, en bande dessinée et sans un seul mot. Du jamais vu! (*Plus d'info sur www.foei.org/speechless*)

Et si vous versez € 10.000 ou plus, vous recevrez aussi un splendide livre photo (*voyez les différents titres possibles sur le formulaire de réponse*).

Pour participer à notre action, c'est très simple! Versez le montant correspondant au nombre d'actions auxquelles vous voulez souscrire sur le compte d'Alterfin n° 523-0452727-06, après le 1er janvier et avant le 31 janvier 2010. Complétez le formulaire-réponse annexé et renvoyez-le dans l'enveloppe retour ci-jointe à Alterfin ou informez-nous par e-mail à info@alterfin.be. Dès que nous aurons reçu votre souscription, nous vous enverrons l'extrait du registre des actionnaires ainsi que vos cadeaux. ■

Vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par les activités d'Alterfin et par notre Action de Nouvel An? Envoyez-nous leurs coordonnées (NOM, PRENOM, ADRESSE, EMAIL) à info@alterfin.be ou par courrier, et nous leur enverrons une farde d'informations.

A cours d'idée pour vos cadeaux de Noël ? Avez-vous déjà pensé à offrir des actions Alterfin à vos proches ? Elles font toujours plaisir !

Toute l'équipe d'Alterfin vous souhaite de belles fêtes et une merveilleuse année 2010 !

ALTERFIN passe le cap des 10 millions d'euro

Après avoir présenté d'excellents résultats pour la première moitié de l'année 2009 (347.000 EUR contre 243.000 EUR pour la même période en 2008), ALTERFIN peut de nouveau mettre en avant des chiffres éloquentes, cette fois-ci concernant son capital social: début octobre, le cap des 10.000.000 EUR a été dépassé.

C'est un couple bruxellois, actionnaire depuis 2003, qui, de par sa souscription à 20 parts supplémentaires, a permis à ALTERFIN de franchir ce cap. Nous leur avons rendu une petite visite et leur avons offert un panier de produits équitables de nos partenaires. Voici ce qu'ils disent d'Alterfin : *"Nous investissons dans Alterfin petit à petit, au fur et à mesure de nos possibilités financières. Durant cette période de crise, le travail qu'ils réalisent sur le terrain doit être particulièrement soutenu car les petites gens du Sud ont davantage besoin d'appuis financiers qui croient en leurs projets. En outre, la sobriété et la flexibilité d'ALTERFIN nous ont définitivement convaincus"*, témoignent-ils.

Ces coopérateurs considèrent leur capital comme une aide au Sud plutôt qu'une véritable épargne, même s'ils savent qu'ils peuvent retirer leur capital de la coopérative chaque année (entre janvier et juin). Cette flexibilité de remboursement leur donne d'ailleurs une couverture qu'ils apprécient, leur capital restant donc disponible en cas de nécessité (hospitalisation par exemple).

Quant au dividende, ils se disent contents de le recevoir mais ils ne l'attendent pas obligatoirement; ils font confiance au Conseil d'Administration ainsi qu'à l'Assemblée Générale concernant la gestion et les décisions de cet ordre.

Ils ont une grande estime pour le travail discret et régulier qu'ALTERFIN réalise sur le terrain, encore plus nécessaire en ces temps de crise où les micro-entrepreneurs et petits paysans du Sud ont encore davantage besoin d'appuis financiers qui croient en leurs projets.

Ils n'hésitent pas à parler autour d'eux des activités d'ALTERFIN, notamment dans leur paroisse où ils sont actifs. Bien qu'ALTERFIN reste trop méconnue du grand public à leur goût, ils apprécient la sobriété de nos actions marketing et de nos communications : *"l'argent investi ne doit pas servir à imprimer des brochures luxueuses en papier glacé"*. ■



Monsieur et Madame Nyssen, coopérateurs d'Alterfin, reçoivent ici un panier de produits issus du commerce équitables, comme remerciement symbolique pour leur versement qui a porté le capital d'Alterfin à 10 millions d'euro.

Rappel: Assemblée Générale 2010

Notez déjà dans vos agendas que notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le samedi 27 mars 2010 après-midi.

Notre portefeuille en cette fin 2009

Le portefeuille d'Alterfin s'élève au 30/11/2009 à EUR 7,7 millions, réparti sur 61 partenaires dans le Sud. Le portefeuille du fonds suisse responsAbility (que nous gérons pour eux depuis 2005) s'élève quant à lui à EUR 21,4 millions et finance 23 partenaires d'Alterfin. La baisse du portefeuille s'explique principalement par la crise financière et un dollar peu élevé. Nous sommes toutefois convaincus que le portefeuille augmentera à nouveau dans le courant de l'année 2010. ■

Au 30/11/2009, le capital d'Alterfin s'élève à EUR 10.260.000, apporté par 1376 coopérateurs dont 1242 particuliers. Le capital a donc, cette année, connu une croissance de plus de 1,4 million et nous avons accueillis plus de 150 nouveaux actionnaires. Alterfin finance ainsi 61 partenaires pour un total de EUR 29,1 millions de crédits.

La microfinance au service de l'agriculture au Nord du Pérou

NORANDINO est partenaire d'Alterfin et de responsAbility depuis début 2009. Cette coopérative d'épargne et de crédit s'adresse à des populations rurales du Nord du Pérou et accorde une attention toute particulière à l'agriculture (73% de son portefeuille de crédits).

Les activités de NORANDINO sont organisées via un réseau de 5 bureaux régionaux. La méthodologie de NORANDINO est unique dans le sens où elle ne délivre de services qu'exclusivement aux clients et membres des groupes de producteurs avec lesquels elle a conclu un accord de collaboration. Actuellement, la coopérative travaille avec 3 groupes paysans différents, qui cultivent et commercialisent du café, du cacao et du sucre de canne.

Les membres des groupes de producteurs peuvent emprunter, auprès de NORANDINO, du capital de travail pour la production de café, cacao, sucre de canne, arbres fruitiers ou toute autre culture (semier, entretenir, récolter, ...). Ils peuvent aussi demander un crédit à plus long terme (de maximum 4 ans) pour le lancement ou le renouvellement d'une culture sur leur terrain. D'autres activités productrices du milieu rural tels que la commercialisation et les services sont également financées. NORANDINO propose par ailleurs une série de produits d'épargne.

Le processus de sélection comme le suivi des quelques 2.069 clients se fait en étroite collaboration avec les organisations paysannes. NORANDINO peut, de cette façon, se baser sur une relation long-terme existant entre le paysan et son organisation, ce qui augmente grandement l'efficacité du processus de crédit ainsi que la chance de réussite de l'opération.

NORANDINO ne finance pas seulement les membres de ces organisations; elles-mêmes aussi peuvent directement faire appel à NORANDINO pour du capital de travail destiné à financer la commercialisation des produits de leurs membres.

NORANDINO entamera très bientôt une nouvelle collaboration avec deux organisations: un groupe de producteurs de bananes et une association de producteurs de café. C'est aussi une manière pour NORANDINO de diversifier son portefeuille de crédits, tant au niveau géographique qu'au niveau des productions financées. ■

Alterfin finance aussi du café laotien

Pour la première fois, Alterfin finance du café d'Asie, et plus précisément du café produit par l'Association des Producteurs du Plateau Boloven (AGPC) au Laos.



Cette association compte 2.625 familles de petits producteurs de café qui cultivent entre 2 et 10 hectares de plantations de café.

Le café laotien aurait pour origine géographique le plateau Boloven, situé au Sud du Laos, non loin des frontières cambodgiennes et vietnamiennes. L'AGPC y cultive du café de façon biologique et est reconnue comme producteur équitable. 60% de ses paysans membres vivaient jusqu'il y a peu avec moins de 1 euro par jour. Grâce à la vente de leur café sous le label du commerce équitable, ils ont pu sensiblement augmenter leurs revenus. Alterfin participe à ce projet en accordant à l'AGPC un crédit de 205.000 US dollars pour préfinancer leur récolte. ■



Ces femmes sont membres de l'AGPC. Les mauvais grains de café sont éliminés... manuellement !

En bref...

Sandra Bythell et Wendy Schats en route vers de nouveaux horizons...

Notre chère collègue **Sandra Bythell** nous quittera hélas en cette fin décembre pour cause de déménagement international. Sandra remplissait à merveille la fonction de gestionnaire de crédits pour la Bolivie, l'Equateur, le Togo et le Bénin, et ce depuis 2004. Merci à Sandra pour tout ce qu'elle a apporté à Alterfin. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans la poursuite de sa carrière.

Quant à **Wendy Schats**, elle a décidé début novembre, après 1 an de marketing chez Alterfin, de retourner dans le monde de la publicité, qui correspond davantage à ses aspirations professionnelles. Wendy a certainement contribué à la formidable augmentation de notre capital en 2009 (cf. page 2) et nous la en remercions !

Le processus de sélection de leurs remplaçants est en cours et nous espérons pouvoir vous les présenter dans notre prochaine Lettre d'info.

Alterfin est également à la recherche d'un responsable de la gestion administrative de la communication (mi-temps), bilingue néerlandais/français.

ALTERFIN recherche de nouveaux locaux

Alterfin grandit et nos bureaux actuels deviennent trop petits. Nous sommes donc à la recherche d'un nouvel espace, de minimum 120 m² et de préférence situé à proximité d'une gare de Bruxelles et dans un bâtiment que nous partagerions avec d'autres organisations engagées socialement. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous en faire part!

La Lettre d'info par e-mail

Si vous préférez recevoir cette Lettre d'info par email, surfez sur www.alterfin.be et cliquez sur 'Lettre d'info' sous 'quick links'. Cliquez ensuite sur 'Recevez la Lettre d'info'.

Résultats de l'enquête sur le dividende d'Alterfin

On peut affirmer que vous vous sentez vraiment impliqués dans le fonctionnement de notre société coopérative. En effet, 427 actionnaires, soit un tiers des coopérateurs, ont répondu à l'enquête envoyée fin septembre. Le tableau ci-dessous schématise les réponses reçues:

Dividende proposé	% de votes
Pas de dividende	1.87%
Dividende = inflation	28.57%
Dividende = compte d'épargne	13.82%
Maximum autorisé (6%)	6.56%
Dividende proposé par le CA	36.77%
Autre proposition	12.41%

Nous pouvons constater que (presque) tous les actionnaires souhaitent recevoir un dividende. Une majorité (36.77%) a confiance dans le conseil d'administration (CA) pour la détermination de ce dividende. Une autre grande partie d'entre vous voudrait recevoir un dividende égal à l'inflation (28.57%) ou égal au taux en vigueur sur les livrets d'épargne (13.82%). Plusieurs coopérateurs (12.41%) ont aussi émis des commentaires et des propositions différentes. Toutes vos réactions ont été communiquées au CA, qui en tiendra compte pour la définition du dividende 2009. Nous remercions tous les actionnaires qui ont participé à notre enquête. ■

Conclusions de la Semaine Européenne de la Microfinance 2009

Du 24 au 26 novembre a eu lieu la Semaine Européenne de la Microfinance 2009. Elle a réuni plus de 300 professionnels de la microfinance originaires de 31 pays. Hugo Couderé et Sofie Desmet y étaient présents pour représenter Alterfin. Le thème abordé cette année était « *La Microfinance dans une Nouvelle Ere Financière* » et avait pour objectif d'évaluer l'impact de la crise financière globale sur les services que les IMF des pays en développement offrent à leurs clients.

A première vue, l'impact de la crise est réelle mais varie très fort d'une région ou d'un pays à l'autre. Tous s'accordent pour affirmer qu'un accès limité aux ressources financières reste un obstacle majeur au développement rural et à la sécurité alimentaire. Il ressort également de cette rencontre qu'il existe un réel besoin de mettre en place des cadres de régulation afin de protéger davantage l'épargne des clients. Enfin, la micro-assurance semble faire l'unanimité quant au rôle primordial qu'elle joue dans l'amélioration de la vie des personnes marginalisées.

Plus d'info sur les conclusions de cette Semaine Européenne de la Microfinance sur www.e-mfp.eu ■

E.R.: Hugo Couderé, Alterfin, Rue de la Linière 11, 1060 Bruxelles